



Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Régionaux de Nouvelle-Aquitaine

Le 24 février 2026

Association PYRENEES BIEN COMMUN
5, Place d'Arapoup 64490 ACCOUS
asso-pbc@mailo.com
www.pyrenees-biencommun.org

OBJET : Positionnement sur le Projet de « réouverture de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc. »

Chères Elues, Chers Elus,

Collectif citoyen créé en réaction au projet de réouverture du tronçon ferroviaire Pau-Canfranc présenté en 2024, PYRENEES BIEN COMMUN (PBC), regroupe des comités locaux d'habitant(es), sur les territoires concernés.

Alors que les décisions stratégiques se précisent au niveau régional, national et Européen, nous constatons que les communes futurement impactées restent trop peu sollicitées dans le débat public malgré la concertation préalable qui s'est tenue de septembre à décembre 2024.

Ainsi, nous nous permettons de vous écrire afin de solliciter une prise de position claire de votre part concernant le projet de « réouverture de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc. »

Ce projet, tel qu'il est actuellement présenté, a pour **objet essentiel le passage de trains de fret intensif international**, mettant à la marge le transport de voyageurs. Il ne s'agit donc pas d'un service ferroviaire au bénéfice direct des habitants, mais d'une infrastructure dédiée à des flux logistiques lourds.

Or, cette ligne est **très ancienne** et traverse un territoire de **haute montagne**, caractérisé par des contraintes géographiques et climatiques importantes. Sa configuration, héritée d'une autre époque, soulève de **sérieuses inquiétudes en matière de sécurité**, tant pour les populations riveraines que pour l'environnement. Nous estimons qu'elle n'est pas adaptée à un trafic de fret intensif moderne, régulier et lourd, venant de la plateforme multimodale PLAZA de Saragosse.

Par ailleurs, contrairement aux arguments avancés, ce projet **ne permettra pas de réduire significativement le trafic routier sur la RN 134**. Les flux concernés ne correspondent pas aux

déplacements locaux actuels et ne se substitueront pas aux usages routiers existants servant, eux, l'économie locale. L'impact positif attendu en matière de report modal apparaît donc très limité, voire inexistant.

En revanche, les conséquences négatives sont, elles, bien réelles : l'installation de **caténaires, d'équipements techniques et d'ouvrages annexes** entraînera une **altération profonde et irréversible des paysages**, portant atteinte à la beauté de la vallée, à son attractivité touristique et à la qualité de vie de ses habitants.

À ces risques s'ajoute un **coût de remise en état extrêmement élevé**, aujourd'hui estimé à **environ 800 millions d'euros**. Un tel montant interroge fortement quant à la **pertinence de l'investissement public**, au regard de l'utilité réelle du projet pour le territoire et de l'absence de bénéfices directs pour les habitants. Cette somme considérable pourrait être mobilisée pour des projets plus adaptés aux besoins locaux, qu'il s'agisse de mobilités du quotidien, de sécurité ou de transition écologique.

Au regard de ces éléments, nous considérons que ce projet pose de **véritables questions d'intérêt général**, tant sur le plan de la sécurité que de l'environnement, du cadre de vie et de l'utilité réelle pour le territoire. Nous avons fait émerger des critiques sérieuses et documentées concernant plusieurs aspects du projet, qui montrent la fragilité des perspectives sur les TER, la non-faisabilité du ferroutage, l'absence de pertinence socio-économique globale, l'absence de chiffrage précis et sérieux, la distorsion des discours de chaque côté de la frontière.

Il ne s'agit pas pour nous de nier l'importance du ferroviaire ni la nécessité de réduire la pression du trafic routier, mais de rappeler que toute infrastructure de cette ampleur doit être pensée au service des territoires et non contre eux.

C'est pourquoi nous vous demandons respectueusement de bien vouloir **vous positionner clairement** sur ce projet et d'indiquer si vous soutenez ou non sa mise en œuvre dans sa forme actuelle.

Dans le respect d'un débat démocratique, nous publierons intégralement toutes les réponses que nous obtiendrons. L'absence de réponse sera également rendue publique.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette demande et restons à votre disposition pour tout échange ou contribution à une réflexion plus adaptée aux réalités et aux besoins de la vallée d'Aspe, de l'agglomération Oloronaise ainsi que l'agglomération Paloise.

Veuillez agréer, Madame la Conseillère Régionale, Monsieur le Conseiller Régional, l'expression de nos salutations distinguées.



ASSOCIATION PYRENEES BIEN COMMUN
Association Loi 1901 - RNA : W642006343
5, Place d'Arapoup 64490 ACCOUS
mail : asso-pbc@maillo.com
www.pyrenees-biencommun.org